



### Liminaire CTL du 06/10/2020

Monsieur le Président,

Par courriel du 02 octobre 2020, les organisations syndicales FO DGFIP 84 et CGT Finances 84 vous ont demandé de bien vouloir soumettre au vote le projet NRP du département de Vaucluse.

Le jour même, vous nous avez répondu que, pour des raisons juridiques, notre demande était irrecevable. Vous nous avez précisé que ce vote interviendrait après les vacances de la Toussaint, soit au mois de novembre.

Pour nos deux organisations syndicales, il existe une volonté de notre administration d'avancer au pas de charge sur ce sujet, pour que le réseau soit brisé dès 2021. Nous voudrions nous exprimer le plus vite possible sur le projet du NRP et nous tenons à vous rappeler que le CTL est l'instance compétente pour ce faire.

Afin de rassurer les agents, vous envisagez la création d'antennes dites pérennes pour sauver leurs postes. Nous considérons que ces antennes ne tiennent qu'à un fil et que leur existence n'est nullement garantie, dès lors que ces services sont dépourvus d'autonomie.

Par ailleurs, dans le cadre de la démétropolisation, la direction générale prévoit de créer un centre de contact à distance au bénéfice des professionnels en 2024 à Carpentras.

Nous constatons une ambiguïté sur ce point. En effet, nous ne savons pas quel type de recrutement sera proposé pour cette structure ( statutaires ou contractuels ? recrutement local ou national ? ).

Pour ce qui concerne le paiement des créances fiscales chez les buralistes, nous refusons l'externalisation d'une mission régaliennne.

Contrairement à ce qui est régulièrement affirmé par nos ministres de tutelle, le NRP ne constitue pas un redéploiement de nos services sur l'ensemble du territoire, mais bien à un resserrement de notre réseau. Ainsi, ils prétendent que les MSAP et EFS (aides numériques) correspondent à un nouveau service de proximité alors même qu'ils ne peuvent proposer qu'un accueil ultra généraliste aux usagers.

En d'autres termes, ce redéploiement, c'est du saupoudrage !!!

Dans ces conditions, FO DGFIP 84 et CGT Finances 84 réaffirment sans ambiguïté leur volonté d'exiger le retrait du projet NRP.